

Réf: Dossier N° 081037

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMART STANDING PLUS »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO Rond point de la gendarmerie ABOBO AVOCATIER, LOT: 5012, ILOT: 521, SECTION: CD, PARCELLE: 272, 14 BP 176 ABIDJAN 14, Lot 5012, Ilot 521

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 16/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMART STANDING PLUS »

Objet : Gestion immobilière, construction et réhabilitation, lotissement, gestion foncière, aménagement foncier, sécurité ou gardiennage.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO Rond point de la gendarmerie ABOBO AVOCATIER, LOT: 5012, ILOT: 521, SECTION: CD, PARCELLE: 272, 14 BP 176 ABIDJAN 14, Lot 5012, Ilot 521

Dirigeant(s) : M MARTIN ATCHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01560 du 09/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°09114/GTCA/RC/2022 du 09/03/2022

